

REPUBLIQUE TOGOLAISE



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

9 novembre 2023

LE BUDGET EXERCICE 2024 DE L'ASSEMBLEE NATIONALE TOGOLAISE EN EXAMEN



Lomé, 9 nov. (ATOP) - L'Assemblée nationale examine, ce jeudi 9 novembre à l'hémicycle, son budget exercice 2024. C'est au cours de la troisième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année.

Sous la conduite de la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsègan, les travaux se déroulent à huis clos, conformément aux dispositions de l'article 95 de la Constitution et l'article 50 alinéas 2 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Le ministre secrétaire général du gouvernement et chargé des Relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, prend part aux travaux.

Le vote de ce budget est en conformité avec les dispositions prévues dans l'article 17-1 du règlement intérieur qui énonce l'autonomie financière dont jouit l'Assemblée nationale.

Grâce à cet instrument prévisionnel et fonctionnel, l'Assemblée nationale dispose du droit et des moyens matériels, lui permettant d'exercer librement les compétences et missions qui lui sont dévolues par la Constitution.

ATOP/AR/CA

ECHOS DE LA CAPITALE

L'APOTHEOSE DU CINQUANTENAIRE DE LA BOAD REPORTEE A UNE DATE ULTERIEURE



Lomé, 9 nov. (ATOP)- Le forum présidentiel et les séminaires prévus en marge de l'apothéose du cinquantenaire de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) le 14 novembre prochain sont reportés, a indiqué le mercredi 8 novembre, un communiqué de l'institution.

« En raison de la volatilité du contexte international et particulièrement de celui qui prévaut encore dans la région, le président de la BOAD, président du conseil d'administration a pris la décision de reporter, la tenue des séminaires réservés aux administrateurs et ministres statutaires, ainsi que le forum présidentiel prévu les 12, 13 et 14 novembre 2023 dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la BOAD », a justifié M. Serge Bouah, directeur des départements des Relations institutionnelles, de la Communication et des Relations publiques.

En attendant les nouvelles dates, les cérémonies du jubilé seront circonscrites aux activités prévues exclusivement pour le personnel de la BOAD.

« Nous présentons à nos actionnaires, clients et partenaires, nos excuses pour tout éventuel désagrément que ce report pourrait engendrer et espérons pouvoir annoncer dans les meilleurs délais les prochaines dates de la tenue de ces rencontres », a conclu le communiqué.

Le cinquantenaire de la banque est placé sous le thème « 2023-2073 : financer le développement autrement, la BOAD du prochain cinquantenaire ».

ATOP/AJA/CA

NOUVELLES DES PREFECTURES

KOZAH/AGENCE NATIONALE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES:

LES ELUS LOCAUX DE LA KARA PRENNENT CONNAISSANCE DES ATTRIBUTIONS DE CETTE INSTITUTION

Kara, 9 nov. (ATOP) - Les acteurs locaux, les agents des mairies et les cadres de certaines directions du ministère en charge de l'Administration territoriale de la région de la Kara ont échangé avec les responsables de l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) sur sa mission principale et ses attributions le mercredi 8 novembre à Kara.

Cette session est l'œuvre du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités territoriales. Elle s'inscrit dans le cadre de la première

phase de tournées régionales de prise de contact et d'information avec les élus locaux, suite au séminaire inaugural du lancement officiel des activités de l'Agence, le 25 septembre dernier à Blitta, dans la région Centrale.



Les participants attentifs...



...aux propos du DG ANFCT (micro en main)

L'objectif visé est de créer un rapprochement entre les acteurs locaux et l'ANFCT et de recueillir leurs attentes et besoins prioritaires de formation pour une meilleure planification des actions de formation. Il de faire connaître la mission principale de l'Agence, ses attributions, son organisation et son fonctionnement. C'est également l'occasion de présenter le Plan national de formation (PNF) et d'actualiser les actions de formation de ce plan pour l'année 2024, en tenant compte des attentes et besoins réels de formation des acteurs locaux impliqués dans le processus de décentralisation.

Les travaux ont permis aux acteurs locaux de prendre connaissance de la mission principale et des activités de l'ANFC et de suivre la présentation de son Plan National de Formation (PNF) et les actions de formation définies pour 2024. Des questions réponses ont permis aux participants d'être mieux éclairés sur le cadre, la justification, les attributions et fonctionnement de l'Agence et d'exprimer leurs attentes et besoins en termes de renforcement de leurs compétences pour une gouvernance locale réussie.

Le préfet de la Kozah, Col. Bakali Hèmou Badibawu a relevé que la décentralisation constitue un axe essentiel de la gouvernance locale inscrit dans le Plan national de développement qui permet d'anticiper les défis du développement local. Il a ajouté qu'elle vise la réduction de la pauvreté dans le pays, à travers la mise en valeur des potentialités des collectivités territoriales. Le préfet a félicité les premiers responsables de cette Agence et tous les partenaires techniques et financiers qui accompagnent le gouvernement togolais dans le processus de décentralisation. Le représentant du pouvoir central a invité les participants à exprimer réellement leurs besoins pour permettre à l'Agence de définir les actions de formations en la matière pour mieux développer leurs communes respectives.

Le directeur général de l'ANFCT, Komi Dodzi Denyo, a fait savoir qu'avec les élections municipales de 2019 de nouvelles communes ont été mises en place et dans le cadre de l'opérationnalisation de leurs fonctions l'on assiste à des difficultés en matière de gouvernance locale. « La formation de ces élus locaux et des personnels des collectivités territoriales, ainsi que des agents de l'Etat impliqués dans le processus de décentralisation constitue un déterminant majeur de l'approfondissement du processus de décentralisation et de la performance des collectivités territoriales », a-t-il dit. M. Denyo a expliqué qu'en terme d'organisation l'Agence entend harmoniser les contenus de formation sur le plan national, agréer les formateurs et coordonner toutes les actions de formation pour éviter que les partenaires œuvrant pour la cause des collectivités, ne dispensent pas les mêmes formations.

La présidente de la commission sociale de la commune Binah 2, Mme Welabalo Tchanda Monique a fait savoir que beaucoup de défis sont à relever dans sa commune, notamment les problèmes de mobilisation des ressources financières et humaines pour favoriser l'assainissement et le développement local de la commune. « Les commissions permanentes municipales ont été mises en place mais manquent suffisamment d'outils nécessaires pour fonctionner. Cette rencontre vient donc à point nommé pour ajouter un plus à nos communes pour mieux exprimer les besoins réels de la base », a-t-elle précisé en manifestant sa reconnaissance aux initiateurs.

L'ANFC dont le siège se trouve à Blitta dans la région centrale a été créée le 11 octobre 2021 par la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales au Togo. Sa mission principale est d'agir selon deux modalités ; développer une offre de renforcement des capacités qu'elle va dispenser elle-même et accréditer les structures privées intervenant pour son compte ou à la demande directe des collectivités territoriales ou des partenaires techniques et financiers. ATOP/SG/KYA

4^E SESSION ORDINAIRE DE LA COMMUNE AGOU 1 : **PLUSIEURS DOSSIERS SUR LA TABLE DES ELUS LOCAUX**

Agou-Gadzépé, 9 nov. (ATOP) - La 4ème session ordinaire de l'année 2023 du conseil municipal de la commune d'Agou 1 a été ouvert le mercredi 8 novembre à Agou-Gadzépé.

Cette session de deux jours permettra aux élus locaux d'adopter des projets relatifs à la fixation des taxes municipales dans la commune Agou 1. D'autres dossiers à étudier portent, entre autres, sur la gouvernance inclusive et l'organigramme dans la commune Agou 1 et le projet INIDEA.



Les participants

Au cours des travaux, les délégués auront à apprécier le rapport sur l'évolution des différents programmes du ProDeG IV dans la commune. Il sera également question pour les conseillers de faire la lecture et le commentaire de la lettre d'orientation budgétaire et d'échanger sur les foras de quartier et la priorisation des besoins. Cette session donnera l'occasion aux participants d'aborder d'autres sujets comme le fichier du contribuable, les travaux de la commission domaniale sur l'occupation des emprises publiques et la création d'un cimetière municipal.

Le préfet d'Agou, Ali Mouzou a salué les efforts des élus locaux et le leadership du député-maire de la commune Agou 1, Bolouvi Sénam Patrick. La construction des infrastructures marchandes à Kati, Akplolo et Kologan vient confirmer la volonté des premiers responsables d'améliorer le quotidien des habitants, a-t-il dit. « Il faudra si possible inscrire au budget 2024, les ressources pour intensifier la sensibilisation sur le civisme fiscal, l'occupation des emprises de la route, l'encombrement et le stationnement, ce qui permettra de rendre nos localités plus attrayant », a ajouté le représentant du pouvoir central. Il les a exhortés à poursuivre les débats dans un esprit de convivialité et de fraternité afin de promouvoir la cohésion sociale et la paix.

Le député-maire de la commune Agou 1 a remercié le préfet pour son implication directe dans la recherche de solutions aux problèmes de leur collectivité. Il a félicité la commission domaniale, la commission des finances ainsi que les services techniques pour

le dynamisme dont ils ont fait montrer au cours de ces années. M. Bolouvi a convié les élus locaux à un véritable échange dans l'étude des différents documents pour répondre aux enjeux locaux.
ATOP/BSM/AJA

ZIO :

LE MINISTRE EN CHARGE DE LA PROMOTION DE LA FEMME APPUIE FINANCIEREMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE



Les bénéficiaires

D'après les statistiques, 7 851 victimes de violences basées sur le genre ont été reçues dans 23 centres d'écoute au Togo de 2020 à 2022. Ces données ont amené le ministère en charge de la promotion de la femme a appuyé ces femmes en vue de leur insertion socio-économique.

Au cours de l'atelier, les femmes bénéficiaires de cette assistance financière ont été entretenues sur la gestion des activités génératrices de revenus, les rapports parents-enfants et sur l'éducation sexuelle.



La DG du genre remet l'enveloppe à une bénéficiaire

Elle a demandé aux femmes bénéficiaires de bien gérer les fonds pour améliorer leurs conditions de vie.

La directrice générale du genre et promotion de la femme, Mme Gnansa Bénédicte a assisté à la cérémonie.

ATOP/AKM/AJA

Tsévié, 9 nov. (ATOP) – Trente-neuf femmes de la région Maritime, victimes de violences basées sur le genre, identifiées dans les centres d'écoute ont été appuyées financièrement à l'issue d'un atelier de renforcement de capacités, le mercredi 8 novembre à Tsévié.

Cette initiative du ministère de l'Action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation vise à rendre ces femmes financièrement autonomes.

La représentante du préfet du Zio, Gbadakpé Adjovi a relevé que la question du genre est importante dans l'organisation de la société. Elle a remercié le gouvernement qui ne cesse d'apporter son appui aux femmes en situations difficiles.

La directrice régionale de l'Action sociale maritime, Mme Abiola Donko a fait valoir que les femmes ont un grand rôle à jouer dans le développement du pays. Pour elle, l'autonomisation des femmes est une préoccupation majeure du gouvernement.

SANTE :**L'ONG HUMANITY FIRST OFFRE DES SOINS GRATUITS AUX POPULATIONS D'AMAVEGAN**

Tsévié, 9 nov. (ATOP) – L'ONG Humanity First d'Allemagne et sa branche togolaise ont initié un camp médical de consultation et de soins médicaux gratuits, le mardi 7 novembre à Amavégan dans la commune Zio4 à une quarantaine de kilomètres au nord-ouest de Tsévié.

Cette action entre dans les activités de l'ONG, celles d'assister les populations défavorisées des localités reculées. Il s'agit de leur apporter une assistance en santé, en éducation (à travers la construction ou la réfection de bâtiments scolaires), en dotation en eau et en appui en cas de catastrophes naturelles.

Les actions d'Amavégan ont permis de consulter et de soigner plus de 250 patients dudit village et de ses environs. Les pathologies traitées sont relatives aux cas de paludisme, de vers intestinaux, maladies de la peau et d'infections respiratoires.

Le vice-président de l'ONG Humanity First Allemagne, Dr Wajalat Waraich, et le président de la branche togolaise, Souleyman Djinadou, ont indiqué que cette organisation intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses représentants préfectoraux dans les différents domaines de ses compétences. Ils ont ajouté que leurs interventions auprès des communautés sont souvent fonction des besoins exprimés par les populations de manières spécifiques.

Le secrétaire général de la commune Zio 4 a pris part aux activités de ces consultations et soins foraines. ATOP/AKM/FD



Séance de consultation par un médecin de Humanity First

DES ACTEURS SE FORMENT SUR LA REGLEMENTATION DES NUISANCES SONORES GENEREES PAR LES LIEUX DE CULTE



Des participants

générées par les lieux de culte au Togo ».

Cette rencontre se propose d'entretenir les participants, entre autres, sur les techniques de constatation de ces nuisances, les procédures de conciliation des protagonistes ainsi que les textes relatifs à la réglementation du bruit et l'utilisation du sonomètre (appareil de mesure du bruit ou du son). Il s'agira pour les participants de

Tsévié, 9 nov. (ATOP) – Des agents municipaux, des officiers de police judiciaire, de la gendarmerie et de la police nationale prennent part, du 7 au 10 novembre à Tsévié, à un atelier de formation sur la réglementation des nuisances sonores générées par les lieux de culte.

Cet atelier fait suite à la validation le 27 septembre dernier du « manuel à l'usage des acteurs impliqués dans la prévention et la lutte contre les nuisances sonores

comprendre les textes et de maîtriser les techniques de rédaction des procès-verbaux de constatation et de conciliation.

Les participants seront éclairés sur la réglementation du bruit, la procédure de gestion des contentieux, la rédaction des procès-verbaux de constatation et de conciliation et l'usage du sonomètre.

Le directeur des Cultes au ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, Col. Bédiani Béléi a expliqué aux participants que la question de la gestion des nuisances sonores générées par les lieux de culte est une question sociale et nécessite une grande souplesse dans son règlement.

Pour le conseiller technique du programme décentralisation et gouvernance phase IV (PRODEG IV) de la GIZ, Avokpo Akuété, le manuel est un document de référence qui servira de guide aux acteurs impliqués dans la gestion des cultes.

Cette formation appuyée par le PRODEG IV de la GIZ est une initiative du ministère en charge de l'Administration territoriale.

Le préfet de Zio, Etsè Kodjo Kadévi a assisté à la cérémonie d'ouverture.

ATOP/AKM/AJA

SANTE MENTALE :

L'ASMDT FAIT DES CONSULTATIONS FORAINES A TSEVIE ET A KOUVE



Le médecin psychiatre (droite), attentif aux explications du père d'un patient

Tsévié, 9 nov. (ATOP) – L'Association santé mentale développement Togo (ASMDT) en collaboration avec la Société togolaise de santé mentale a organisé une action de consultations foraines gratuites les 19 et 20 octobre au Centre hospitalier régional (CHR) de Tsévié.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale qui a pour thème « La santé mentale est un droit humain universel ».

L'objectif de cette action est d'amener des soins de qualité de santé mentale à ceux qui n'ont pas les moyens et ne savent où aller pour se faire prendre en charge. L'équipe de consultation est composée de médecins Togolais de la diaspora et du pays, exerçant dans le domaine des maladies mentales.

Il s'est agi, au cours des séances, de faire des dépistages rapides et précoces des troubles mentaux et de prise en charge. Pour y parvenir, cinq postes de consultation et un poste de prise en charge (pharmacie) étaient installés au sein du CHR Tsévié pour assurer cette opération.

Le coordonnateur national Togo de l'ASMDT, Dr Wenkourama Daméga a expliqué que la santé mentale est un droit ; et pour avoir la santé mentale il faut se faire prendre en charge. C'est pourquoi son organisation intervient dans le domaine de la santé mentale depuis 2019 au Togo, a-t-il ajouté.

Le vice-président à l'Assemblée nationale, Me Pacome Yawovi Adjourouvi s'est réjoui du sens de citoyenneté dont ont fait preuve les membres de cette équipe de médecins psychiatres venus apporter leurs savoirs et savoir-faire à leurs concitoyens. Il les a félicités pour leur dévouement pour le Togo.

Ces opérations se dérouleront également à Kouvé. ATOP/AKM/AJA

**TCHAMBA/LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE :
LE GF2D A SENSIBILISE VINGT-CINQ JEUNES SCOLAIRES
ET EXTRASCOLAIRES**

Tchamba, 9 nov. (ATOP) – Le Groupe de réflexion et d'action femme, démocratie et développement (GF2D) a organisé, le mercredi 8 novembre, un atelier d'information et de sensibilisation sur les Violences basées sur le genre (VBG) à l'intention de vingt-cinq (25) jeunes scolaires et extrascolaires de la commune Tchamba 1.



Les participants en pleins travaux

La rencontre s'inscrit dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès aux services de qualité et protection des enfants et des femmes exposés au risque de violence et d'exploitation » financé par le Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF). Elle a permis de renforcer les connaissances des jeunes, y compris les personnes handicapées et jeunes déplacés, sur les VBG, afin qu'ils soient à même de contribuer à la lutte pour leur éradication dans la société.

Les participants ont été renseignés sur la typologie des violences et la lutte contre les VBG, les abus et exploitations sexuels, le vivre-ensemble, l'art de communiquer, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.

Pour la secrétaire générale du GF2D, Mme Michèle Aguey, ces thématiques permettront aux jeunes de pouvoir communiquer avec leurs pairs et mener des sensibilisations sur la question. Elle a invité les participants à la vigilance à l'école et dans leurs cadres de travail afin de détecter des cas de risque de VBG et les dénoncer.

Mlle Atchassibini Esther, apprentie coiffeuse, s'est dite privilégiée de suivre cette formation. « Je suis très ravie de bénéficier de ces enseignements sur les VBG. Je remercie le GF2D et son partenaire parce qu'ils nous ont donné les outils nécessaires nous permettant de réagir face aux situations de violences de tout genre, surtout sexuelle », a-t-elle confié.

Mlle Adama Aïcha, apprentie tisserande, a, quant à elle, promis partager les connaissances reçues avec ses camarades pour qu'elles soient aussi éveillées.

Les 6 et 7 novembre passés, le GF2D avait déjà formé vingt-cinq (25) parajuristes et acteurs communautaires de la même commune dans le cadre du projet susmentionné. Ce projet est exécuté dans 16 communes du Togo dont 14 dans la région des Savanes et 2 dans la Centrale dont Tchamba 1. ATOP/JK/MEK

NOUVELLES DE L'ETRANGER

CAMEROUN :

OUVERTURE DU FORUM SUR LA RÉGULATION DES RÉSEAUX SOCIAUX EN AFRIQUE À YAOUNDÉ

YAOUNDE, (Xinhua) - Le Forum sur la régulation des réseaux sociaux en Afrique a débuté mercredi à Yaoundé, capitale camerounaise, selon le média d'Etat CRTV.

Ayant pour thème "La problématique de la régulation des réseaux sociaux : les modalités d'une collaboration entre les régulateurs africains des médias et les plateformes numériques", le forum a rassemblé des responsables d'organismes de régulation des médias, des créateurs de contenu et des experts en médias sociaux de 20 pays africains, d'après CRTV.

Le forum vise à explorer les moyens de promouvoir une collaboration fructueuse entre les régulateurs africains des médias et les plateformes numériques pour réguler les réseaux sociaux, a précisé le média d'Etat.

Selon CRTV, les discussions se concentrent sur l'importance de garantir la sécurité et le respect sur les médias sociaux en éliminant la haine, la violence et la xénophobie de l'espace médiatique. Le forum offre une occasion unique de partager des idées et de bonnes pratiques pour créer un environnement en ligne plus sûr et plus responsable.

En inaugurant les travaux, le ministre de la Communication a indiqué que ce forum mettrait en lumière l'engagement de l'Afrique à aborder les défis liés à la régulation des réseaux sociaux de manière collaborative et constructive. XINHUA

BURKINA FASO :

VISITE GOUVERNEMENTALE AUPRÈS DES RÉFUGIÉS DANS CINQ PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

OUAGADOUGOU, (Xinhua) - Des missions du gouvernement de transition burkinabè se rendront au Ghana, au Togo, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Mali pour rendre visite aux Burkinabè réfugiés dans ces pays voisins du fait de la crise sécuritaire, a annoncé le gouvernement à l'issue du conseil des ministres mercredi soir.

Ces missions "visent à rassurer nos compatriotes réfugiés, des efforts mis en œuvre par le gouvernement en vue de leur retour et leur réinstallation dans leurs localités d'origine", a-t-il indiqué jeudi matin.

En juin 2023, plus de 67.000 Burkinabè ont cherché refuge dans ces pays voisins, tandis que plus de deux millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur pays, selon le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qui avait lancé fin juillet un appel urgent à tous les Etats pour qu'ils s'abstiennent de renvoyer de force les personnes originaires des régions les plus touchées par la crise actuelle au Burkina Faso. XINHUA

LA JUSTICE DEMANDE LA LIBÉRATION D'UN HOMME D'AFFAIRES DÉTENU PAR L'ANR

Paris, (RFI) - La justice demande à l'Agence nationale du renseignement de libérer l'homme d'affaires Anselme Sansan Kambou. Enlevé depuis le 20 septembre par des hommes cagoulés, se présentant comme des agents du renseignement, sa famille n'a depuis plus eu de ses nouvelles. À la suite d'une procédure judiciaire, ses proches viennent d'obtenir une décision du tribunal administratif de Ouagadougou demandant à l'état la mise en liberté de l'homme d'affaires. Mais plusieurs jours après, la famille attend toujours son retour.

Le tribunal administratif de Ouagadougou estime que « *l'enlèvement* » de Anselme Sansan Kambou par des agents de l'Agence nationale du renseignement est « *manifestement illégal et constitutif d'une grave atteinte à sa liberté d'aller et de venir* ».

Dans la nuit du 20 au 21 septembre, le jeune homme d'affaires a été sorti de sa voiture par des hommes armés, en plein cœur de la capitale, et conduit vers une destination inconnue.

« Les investigations auprès des Parquets près les Tribunaux de Ouaga I et Ouaga II ainsi que celui du Tribunal Militaire de Ouagadougou, n'ont révélé aucune procédure le concernant », soutient la famille dans un communiqué.

Le tribunal a donc ordonné à l'État en début de semaine, de mettre « *immédiatement un terme à la détention de Anselme Kambou* » afin de lui permettre de rentrer chez lui.

Mais plusieurs jours après cette décision, l'homme d'affaires, qui a fait fortune dans le secteur de l'armement, reste introuvable. « *Sa femme est désespérée. Elle n'a plus eu accès à son époux depuis son enlèvement. Personne ne connaît son lieu de détention* », témoigne un proche de la famille.

RFI

MALI :

MALGRÉ LES COMPLICATIONS, LA DEUXIÈME PHASE DU RETRAIT DE LA MINUSMA VA DÉBUTER

NEW YORK (RFI) - L'ONU est légèrement soulagée : son personnel de la mission de maintien de la paix au Mali, qui a quitté la base de Kidal il y a neuf jours, est bien arrivé à Gao dans la nuit d'hier. Et ce, malgré toutes les embûches sur le chemin. Les trente-sept casques bleus de la Minusma qui avaient été blessés par des engins.

Au Mali, la junte au pouvoir, qui désirent pourtant un départ rapide de la Minusma, a compliqué les choses pour l'ONU en ne délivrant pas les autorisations de vols, et en forçant les casques bleus à prendre la route dans ce convoi dangereux. Les Nations unies sont soulagées de savoir les 37 hommes blessés en situation stable, et assurent que les contingents tchadien et guinéen doivent rentrer chez eux, depuis Gao, dans quelques jours. Gao est l'une des trois bases restantes avec Tombouctou et Bamako, où la Minusma consolide désormais sa présence. Elles seront transformées en sites de liquidation dès le 1er janvier.

s explosifs improvisés sur le trajet sont tous stabilisés désormais. La huitième des treize bases de la Minusma est donc bien fermée, et la deuxième phase du retrait va débuter, alors que la moitié du personnel de la mission a déjà quitté le Mali.

« PETITE ÉQUIPE »

Selon le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, « *pendant la phase de liquidation, seule une petite équipe restera pour superviser le transport ordonné des biens appartenant aux pays contributeurs de troupes et de police vers les pays respectifs, ainsi que l'élimination appropriée des équipements appartenant aux Nations unies. Ces actifs seront, soit rapatriés, soit redéployés avec d'autres missions de l'ONU, soit offerts aux autorités maliennes ou vendus sur le marché, conformément à nos règles et réglementations en vigueur.* »

L'ONU a par ailleurs assuré que la quasi totalité du personnel sera partie pour le 31 décembre - hormis les équipes chargées de la liquidation, et compte sur « *le soutien complet* » du Mali à cet égard.

RFI

SPORTS

LIGUE DES CHAMPIONS:

LE REAL ET LE BAYERN PARMIS LES CINQ ÉQUIPES DÉJÀ QUALIFIÉES POUR LES HUITIÈMES

Paris (RFI)-Le Real Madrid, le Bayern Munich, l'Inter Milan, et la Real Sociedad ont rejoint le tenant du titre Manchester City en huitièmes de finale après leur victoire ce mercredi 8 novembre lors de la quatrième journée de la phase de poules.

Les gros ne savent pas traîner. Le Real Madrid, club le plus titré en Ligue des champions (14), s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions dès la quatrième journée en réussissant le carton plein avec une quatrième victoire en quatre matches face à Braga (3-0). Sans forcer, se permettant de laisser leur meilleur joueur du moment, Jude Bellingham sur le banc, les Madrilènes ont corrigé les Portugais avec Brahim Diaz (27e), Vinicius JR (58e) et Rodrygo (621e). Avec 12 points sur 12 possibles, les Merengues creusent l'écart en tête du groupe C et comptent désormais cinq longueurs d'avance sur Naples, deuxième après son nul contre l'Union Berlin (1-1).

Comme le Real, le Bayern réussit un sans-faute avec une quatrième victoire en quatre matches après son succès face à Galatasaray (2-1). L'incontournable Harry Kane, auteur d'un triplé lors du Klassiker ce week-end, s'est contenté d'un doublé (80e et 86e) pour permettre à Munich de dominer les Turcs. Au même moment, dans cette poule A, Manchester United était renversé (4-3) par Copenhague après avoir mené 2-0 puis 3-2 à moins de dix minutes de la fin de la rencontre.

Dans la poule D, il n'y a plus de suspense, on connaît les deux équipes déjà qualifiées pour les huitièmes de finale. L'Inter Milan, finaliste la saison dernière, a décroché son ticket en évitant le piège à Salzbourg (1-0) grâce à Lautaro Martinez (86e). Dans la même groupe donc, le Real Sociedad s'est qualifié en disposant de Benfica (3-1), battu pour la quatrième fois en quatre journées.

Mardi, le tenant du titre Manchester City s'était qualifié pour les huitièmes en surclassant 3-0 les Young Boys de Berne.

Les gros ne savent pas traîner. Le Real Madrid, club le plus titré en Ligue des champions (14), s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions dès la quatrième journée en réussissant le carton plein avec une quatrième victoire en quatre matches face à Braga (3-0). Sans forcer, se permettant de laisser leur meilleur joueur du moment, Jude Bellingham sur le banc, les Madrilènes ont corrigé les Portugais avec Brahim Diaz (27e), Vinicius JR (58e) et Rodrygo (621e). Avec 12 points sur 12 possibles, les Merengues creusent l'écart en tête du groupe C et comptent désormais cinq longueurs d'avance sur Naples, deuxième après son nul contre l'Union Berlin (1-1).

Comme le Real, le Bayern réussit un sans-faute avec une quatrième victoire en quatre matches après son succès face à Galatasaray (2-1). L'incontournable Harry Kane, auteur d'un triplé lors du Klassiker ce week-end, s'est contenté d'un doublé (80e et 86e) pour permettre à Munich de dominer les Turcs. Au même moment, dans cette poule A, Manchester United était renversé (4-3) par Copenhague après avoir mené 2-0 puis 3-2 à moins de dix minutes de la fin de la rencontre.

Dans la poule D, il n'y a plus de suspense, on connaît les deux équipes déjà qualifiées pour les huitièmes de finale. L'Inter Milan, finaliste la saison dernière, a décroché son ticket en évitant le piège à Salzbourg (1-0) grâce à Lautaro Martinez (86e).

Dans la même groupe donc, le Real Sociedad s'est qualifié en disposant de Benfica (3-1), battu pour la quatrième fois en quatre journées.

Mardi, le tenant du titre Manchester City s'était qualifié pour les huitièmes en surclassant 3-0 les Young Boys de Berne.

Les huitièmes s'éloignent pour Lens, United sonné

Maîtrisé par le PSV (1-0) à Eindhoven mercredi à l'issue d'une performance insuffisante, Lens a vu la qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions s'éloigner. Deuxièmes avant cette quatrième soirée européenne de la saison, les Sang et Or sont désormais troisièmes (5 points), dépassés par les Néerlandais (5 points aussi mais une meilleure différence particulière). Vainqueur du Séville FC dans le même temps (2-0), Arsenal (9 points) a fait un grand pas vers l'étape suivante, tandis que les Andalous (2 points) ferment la marche du groupe B.

RÉSULTATS DE LA 4E JOURNÉE

Groupe A

Bayern Munich-Galatasaray 2-1

Copenhague-Manchester United 4-3

Groupe B

PSV Eindhoven-RC Lens 1-0

Arsenal-Séville 2-0

Groupe C :

Naples-Union Berlin 1-1

Real Madrid-Braga 3-0

Groupe D :

Real Sociedad-Benfica 3-1

Salzbourg-Inter Milan 0-1

Groupe E

Atletico Madrid-Celtic Glasgow 6-0

Lazio Rome-Feyenoord Rotterdam 1-0

Groupe F

Dortmund-Newcastle 2-0

AC Milan-PSG 2-1

Groupe G

Etoile Rouge Belgrade-Leipzig 1-2

Manchester City-Young Boys Berne 3-0

Groupe H

Shakhtar Donetsk-Barcelone 1-0

Porto-Anvers 2-0

RFI

OM-OL :

LE MATCH VA SE JOUER AU VÉLODROME AVEC DU PUBLIC ! (OFFICIEL)

Paris (Maxifoot)-Ce jeudi, la Commission des Compétitions de la Ligue de Football Professionnel a décidé de faire jouer le match de Ligue 1 entre l'Olympique de Marseille et l'Olympique Lyonnais, prévu le 6 décembre, au Vélodrome. Et d'après la radio RMC, les fans phocéens seront bel et bien présents !

L'Olympique Lyonnais risque, encore une fois, de grincer des dents ! Ce jeudi (voir article ici), le club rhodanien a décidé de faire appel du verdict rendu mercredi par la Commission de Discipline de la Ligue de Football Professionnel : l'instance s'est déclarée incompétente pour lancer la moindre procédure contre l'Olympique de Marseille

concernant le caillassage du bus lyonnais le 29 octobre dernier en raison d'incidents qui se sont déroulés à l'extérieur du Vélodrome. Annulé à cause des blessures de l'entraîneur lyonnais Fabio Grosso et de son adjoint Raffaele Longo, ce match de Ligue 1 a déjà été reprogrammé pour le 6 décembre.

Un OM-OL... au Vélodrome !

Cependant, il restait encore à définir les conditions de l'organisation de cette rencontre. Ce jeudi, la Commission des Compétitions de la LFP a annoncé, dans un communiqué officiel, que cette affiche entre l'OM et l'OL allait bien se disputer au Vélodrome ! «Réunie mercredi 8 novembre 2023, la Commission des Compétitions de la LFP a décidé, à la suite des informations et garanties transmises par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, de faire jouer la rencontre Olympique de Marseille – Olympique Lyonnais, comptant pour la 10e journée de Ligue 1 Uber Eats, à l'Orange Vélodrome, le mercredi 6 décembre 2023 à 21h00. Ce match sera diffusé sur Prime Vidéo», peut-on lire.

Avec le public !

Dans ce communiqué, il n'est pas question d'un éventuel huis clos. Et justement, d'après les informations de la radio RMC, si la LFP n'a pas réalisé la moindre annonce à ce sujet, c'est que le public sera bel et bien autorisé à assister à cette rencontre. Bien évidemment, après les incidents, la Préfecture des Bouches-du-Rhône devrait interdire le déplacement des fans rhodaniens. Mais les supporters phocéens seront donc présents pour encourager l'OM face à l'OL !

Maxifoot,

Copyright, ATOP. Tous droits réservés